



**DEC POLE CONCOURS**

Réf N° DEC/POLECONCOURS/XIII/25/219

Affaire suivie par : Cathy Provenzano

Tél : 04 76 74 72 56

Mél : cathy.provenzano@ac-grenoble.fr

Rectorat de Grenoble

7, place Bir-Hakeim CS 81065

38021 Grenoble Cedex 1

## **ARRETE**

### **N° DEC POLE CONCOURS/XIII/25/219 du 16 septembre 2025**

- Vu le décret N°2017-169 du 10 février 2017 modifié créant le CAPPEI ;
- vu l'arrêté ministériel du 10 février 2017 modifié relatif à l'organisation de l'examen pour l'obtention du CAPPEI ;
- vu la circulaire d'organisation du CAPPEI par la validation des acquis d'expérience professionnelle d'un enseignement inclusif – Session 2026.

**Article 1** : une session en vue de l'obtention du certificat d'aptitude professionnelle aux pratiques de l'éducation inclusive (CAPPEI) par validation des acquis de l'expérience professionnelle (VAEP) sera ouverte dans l'académie de Grenoble pour la session 2026. Les épreuves se dérouleront en avril 2026.

**Article 2** : le registre d'inscription sera ouvert du jeudi 25 septembre 2025 au vendredi 17 octobre 2025 23h59.

Les enseignants du premier degré adresseront leur dossier de recevabilité en version électronique au format PDF par courriel au service compétent de la direction départementale des services de l'éducation nationale dont ils relèvent, au plus tard pour le 17 octobre 2025.

Les enseignants du second degré adresseront leur dossier de recevabilité en version électronique au format PDF par courriel à la division des examens et concours du rectorat, au plus tard pour le 17 octobre 2025.

**Article 3** : les candidats dont le dossier aura été déclaré recevable devront transmettre leur livret 2 au plus tard le vendredi 30 janvier 2026 en version électronique au format PDF par courriel à la division des examens et concours du rectorat.

Tout candidat qui ne respectera pas la date fixée ne pourra se présenter aux épreuves.

**Article 4** : la secrétaire générale de l'académie de Grenoble est chargée de l'exécution du présent arrêté.

*Pour le recteur et par délégation,  
Signé le 16/09/2025 par Mme Laurence Giry  
Cheffe de division des examens et concours  
Conforme à l'original, disponible sur demande*